

*Tous les arts de la scène sont,
par nature, des*

partenariats

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
pour l'exercice terminé le 31 août 2006



CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CANADA
CANADA'S NATIONAL ARTS CENTRE

• TABLE DES MATIÈRES •

Responsabilités de la direction	1
Rapport du vérificateur	2
Bilan	3
État des résultats et de l'avoir	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6
Tableau 1	18
<i>Tableau des revenus et dépenses Services commerciaux</i>	
Tableau 2	19
<i>Tableau des revenus et dépenses Programmation</i>	
Tableau 3	20
<i>Tableau des dépenses selon la catégorie</i>	
Commentaires et analyse de la direction	21

CENTRE NATIONAL DES ARTS

53, rue Elgin

C.P. 1534, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5W1 Canada

Tél. : (613) 947-7000 Téléc. : (613) 996-9578

www.nac-cna.ca

Artsvivants.ca

Canada

RESPONSABILITÉS *de la direction*

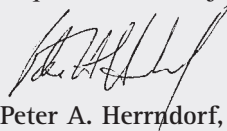
Les états financiers de la Société sont sous la responsabilité du Conseil d'administration, qui délègue à la direction la responsabilité de la préparation du rapport annuel et des états financiers. Le Comité des finances et de vérification du Conseil examine ces rapports. Les états financiers ont été dressés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et contiennent des estimations fondées sur le jugement et l'expérience des membres de la direction. Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers sur la recommandation du Comité des finances et de vérification. Les autres renseignements sur le fonctionnement et l'information financière qui figurent dans ce rapport annuel concordent avec ceux des états financiers.

La direction veille à la tenue des livres et des registres ainsi qu'à l'utilisation de contrôles financiers et de gestion et de systèmes d'information conçus pour lui donner l'assurance raisonnable que de l'information financière fiable et précise est produite en temps opportun et que les opérations de la Société sont conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur le Centre national des Arts* et aux règlements administratifs de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société veille à ce que les membres de la direction assument leurs responsabilités en ce qui a trait à la communication de l'information financière et au contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances et de vérification. Le Comité s'acquitte des tâches que lui confie le Conseil d'administration et a des rencontres régulières avec la direction et la vérificatrice générale du Canada. Cette dernière peut communiquer avec le Comité en tout temps.

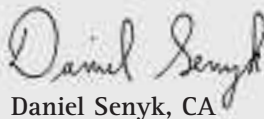
La vérificatrice générale du Canada effectue, en toute autonomie et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues du Canada, une vérification des états financiers complets de la Société et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine et à la présidente du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts annuellement.

Le président et chef de la direction,



Peter A. Herrndorf, O.C.

Le directeur général des finances,



Daniel Senyk, CA

Le 2 novembre 2006

RAPPORT *du vérificateur*

À la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine et
À la présidente du Conseil d'administration de la Société du Centre national des Arts

J'ai vérifié le bilan de la Société du Centre national des Arts au 31 août 2006 et les états des résultats et de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur le Centre national des Arts* et aux règlements administratifs de la Société.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



John Wiersema, FCA
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada

Le 2 novembre 2006

BILAN

au 31 août

	2006 \$	2005 \$
Actif		
À court terme		
Encaisse	6 217 908	6 875 169
Placements à court terme (note 3)	1 581 025	500 001
Débiteurs	1 955 586	1 811 287
Stocks	266 749	362 584
Programmes en cours	2 912 916	1 951 133
Frais payés d'avance	1 059 180	1 033 560
	<hr/>	<hr/>
	13 993 364	12 533 734
Placements (note 4)	7 425 096	8 942 592
Immobilisations corporelles (note 5)	22 448 750	22 176 819
	<hr/>	<hr/>
	43 867 210	43 653 145
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	6 147 483	6 257 656
Revenus et crédits parlementaires reportés (note 6)	13 109 450	13 039 536
	19 256 933	19 297 192
Financement des immobilisations reporté (note 7)	22 448 750	22 176 819
Tranche à long terme - provision pour indemnités de départ (note 8)	1 757 243	1 824 169
	<hr/>	<hr/>
	43,462,926	43 298 180
Avoir du Canada		
Excédent cumulé	404 284	354 965
	<hr/>	<hr/>
	43 867 210	43 653 145

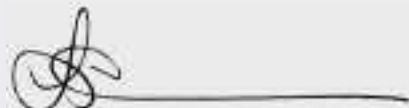
Éventualités et engagements (notes 12 et 13)

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :



Julia E. Foster
Présidente



Larry Fichtner
Président du Comité des finances et de vérification

ÉTAT DES *résultats et de l'avoir*

pour l'exercice terminé le 31 août

	2006 \$	2005 \$
Revenus		
Services commerciaux (tableau 1)	11 228 894	12 194 543
Programmation (tableau 2)	9 523 989	10 465 029
Distribution de la Fondation du Centre national des Arts (note 9)	5 998 275	6 195 764
Frais d'établissement	664 617	720 306
Placements et autres	630 539	746 151
	28 046 314	30 321 793
Crédits parlementaires (note 10)	34 079 902	32 921 063
	62 126 216	63 242 856
Dépenses (tableau 3)		
Services commerciaux (tableau 1)	7 949 753	8 584 597
Programmation (tableau 2)	32 610 690	35 056 396
Collectes de fonds et activités de développement	2 944 311	2 877 825
Exploitation des édifices	12 571 078	11 438 669
Administration et autres	5 108 440	5 339 573
Technologies de l'information	892 625	837 516
	62 076 897	64 134 576
Résultats d'exploitation nets	49 319	(891 720)
Avoir du Canada		
Avoir - début de l'exercice	354 965	1 246 685
	404 284	354 965

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES *flux de trésorerie*

pour l'exercice terminé le 31 août

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)	2006 \$	2005 \$
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	49 319	(891 720)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	3 382 912	2 814 424
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(3 382 912)	(2 814 424)
	49 319	(891 720)
Variation des éléments hors trésorerie	(2 157 150)	2 641 519
Variation des apports reportés	-	(50 097)
Variation de la tranche à long terme - provision pour indemnités de départ	(66 926)	(32 147)
	(2 174 757)	1 667 555
Activités d'investissement		
Diminution (augmentation) des placements	1 517 496	(3 942 592)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 654 843)	(3 523 962)
Réduction des fonds de dotation	-	(33 275)
Variation de l'encaisse et des placements affectés	-	83 372
	(2 137 347)	(7 416 457)
Activités de financement		
Crédits parlementaires utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 654 843	3 523 962
Diminution de l'encaisse	(657 261)	(2 224 940)
Encaisse au début de l'exercice	6 875 169	9 100 109
Encaisse à la fin de l'exercice	6 217 908	6 875 169
Information supplémentaire concernant les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	449 055	483 548

Les notes et tableaux ci-joints font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

La Société du Centre national des Arts (la « Société ») a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts* et a commencé à exploiter le Centre national des Arts (le « Centre ») en 1969. La Société n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu du paragraphe 85. (1) de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les sections I à IV de la loi, sauf les articles 131 à 148 de la section III, ne s'appliquent pas à la Société. La Société est réputée, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, être un organisme de bienfaisance enregistré dans le sens de cette expression dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de la Société est d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer ceux-ci ailleurs au Canada.

Pour faciliter la réalisation de ses objectifs, la Société peut organiser et parrainer des réalisations au Centre dans le domaine des arts d'interprétation; encourager et aider le développement de troupes d'arts d'interprétation attachées au Centre; organiser ou parrainer des émissions de radio et de télévision émanant du Centre ainsi que la projection de films au Centre; accueillir au Centre, selon les conditions que la Société peut fixer, les organisations nationales et locales œuvrant, exclusivement ou non, au développement et à l'encouragement des arts d'interprétation au Canada; et, à la demande du gouvernement du Canada ou du Conseil des Arts du Canada, organiser des spectacles et représentations ailleurs au Canada par des troupes d'arts d'interprétation, établies ou non au Canada, et organiser des représentations hors du Canada par des troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Un sommaire des principales conventions comptables suit :

a) Placements

- i) Les placements à court terme se composent de placements dans des titres à revenu fixe portant des échéances de 12 mois ou moins et sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur marchande.

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

ii) Les placements sont enregistrés au coût et sont réduits à leur valeur marchande lorsque la perte de valeur est considérée durable. Les placements peuvent être vendus en réponse à un changement des besoins de liquidité de la Société.

b) Revenus

i) Crédits parlementaires

La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada. La portion des crédits parlementaires affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est comptabilisée à titre de financement des immobilisations reporté et est amortie aux résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes. Lors de l'aliénation d'immobilisations amortissables ainsi financées, la Société constate dans les résultats tout solde résiduel du financement des immobilisations reporté relatif à ces immobilisations. Les crédits parlementaires reçus et approuvés à des fins d'exploitation et de projets d'immobilisations particuliers qui excèdent les dépenses connexes de l'exercice sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés comme revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées. Le solde des crédits parlementaires est comptabilisé comme revenu dans l'état des résultats.

Les crédits parlementaires approuvés pour la période allant du 1^{er} avril au 31 août se rapportent à l'exercice du gouvernement du Canada se terminant le 31 mars de l'exercice suivant. Par conséquent, la portion du montant reçu au 31 août qui dépasse les cinq douzièmes des crédits parlementaires est comptabilisée comme revenu reporté. Lorsque le montant reçu est inférieur aux cinq douzièmes des crédits parlementaires, l'écart est comptabilisé à titre de débiteur.

ii) Apports

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus.

Les dons en nature sont enregistrés à leur juste valeur marchande estimative au moment où ils sont reçus. Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'en déterminer

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

la juste valeur, les contributions sous forme de services ne sont pas constatées dans les présents états financiers.

iii) Revenus des services commerciaux et de la programmation

Les revenus provenant des services commerciaux et des programmes sont constatés dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus ou le programme a lieu. Les fonds reçus pour services futurs sont reportés.

c) Stocks

Les stocks de fournitures, de nourriture et de boissons sont évalués au prix coûtant.

d) Programmes en cours

Les coûts directs, y compris les avances aux artistes et aux compagnies de spectacles liés aux programmes (spectacles) qui sont offerts après la fin de l'exercice, sont reportés et passés en charges dans l'exercice au cours duquel les programmes ont lieu.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, net de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, pendant la durée de vie utile prévue de l'actif comme suit :

Édifices	40 ans
Améliorations aux édifices	7 à 10 ans
Matériel	2 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans

Une fois les travaux achevés, les montants inclus dans les immobilisations en cours sont virés aux comptes d'immobilisations corporelles appropriés et sont amortis selon la politique de la Société.

f) Dépenses

Les dépenses des services commerciaux, de programmation, de collectes de fonds et d'activités de développement ne comprennent pas les coûts rattachés à l'entretien des édifices et du matériel, aux services administratifs et aux technologies de l'information.

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations à ce régime sont exigées à la fois des employés et de la Société. Les cotisations au Régime sont approuvées par le Conseil du Trésor. La cotisation de la Société est fondée sur un multiple de la cotisation exigée des employés, et peut changer selon les résultats du plan. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Société à l'égard du Régime de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice. La Société n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Indemnités de départ

Les employés de la Société ont droit à certaines indemnités lors de leur départ, comme le prévoient leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Ces indemnités sont inscrites au passif au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés. Ce passif est fondé sur les meilleures estimations et hypothèses de la direction. Ces indemnités sont calculées en fonction des salaires de fin d'exercice et des années de service. Pour les employés qui ont atteint l'âge de 55 ans, le plein montant de l'indemnité à la retraite est pris en compte. Pour les employés qui n'ont pas atteint l'âge de 55 ans, l'indemnité représente un montant partiel comme indiqué dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi.

h) Conversion des devises

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants d'actif et de passif à la date des états

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

financiers ainsi que sur les montants de revenus et de dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient donc différer de ces estimations. Les estimations les plus importantes concernent la détermination des indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

j) Modifications comptables futures

En janvier 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les normes comptables suivantes dont les effets se feront sentir sur la Société :

Chapitre 3855 : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Cette norme énonce les critères de comptabilisation, de décomptabilisation, d'évaluation et de classement des instruments financiers. La Société devra classer ses actifs financiers dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : actifs financiers détenus à des fins de négociation, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente, ou prêts et créances. Le traitement comptable des actifs variera selon leur catégorie. Les actifs financiers détenus à des fins de négociation ou ceux qui sont disponibles à la vente doivent être évalués à leur juste valeur, alors que les placements détenus jusqu'à l'échéance, ainsi que les prêts et créances, doivent être évalués au coût après amortissement.

Chapitre 1530 : Résultat étendu

Cette norme exige que certains gains et certaines pertes, qui autrement seraient constatés dans les résultats nets, soient présentés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils puissent être comptabilisés à juste titre dans les résultats nets. La Société sera peut-être tenue de présenter un nouvel état financier intitulé *État du résultat étendu* pour constater ces sommes jusqu'à leur réalisation.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour l'exercice 2007-2008 de la Société, bien qu'il soit possible d'anticiper leur application. La Société analyse actuellement leurs répercussions sur la présentation de son information financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

3. PLACEMENTS À COURT TERME

La politique de la Société consiste à placer les excédents temporaires de liquidités dans des certificats de dépôts, des obligations et des effets de commerce à court terme auprès d'institutions financières canadiennes. Le rendement moyen du portefeuille a été de 4,79 % pour l'exercice (3,69 % en 2005). Tous les placements à court terme sont cotés « BBB » ou « A1/R1 » ou mieux par une agence reconnue de notation de titres.

4. PLACEMENTS

Une partie des excédents de liquidités est placée dans des certificats de dépôts, des obligations et des effets de commerce à long terme auprès d'institutions financières canadiennes afin d'augmenter le rendement pour financer les arts de la scène et l'exploitation du Centre. Le rendement moyen du portefeuille a été de 4,65 % pour l'exercice (4,74 % en 2005). Tous les titres sont cotés « BBB » (placement de première qualité) ou mieux par une agence reconnue de notation de titres. La juste valeur marchande des placements au 31 août 2006 se chiffre à 7 479 526 \$ (9 106 845 \$ en 2005).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	78 201 \$	— \$	78 201 \$	78 201 \$
Édifices	47 665 107	43 302 568	4 362 539	5 555 944
Améliorations aux édifices	41 856 860	30 054 908	11 801 952	9 224 436
Matériel	11 526 508	6 685 280	4 841 228	5 402 002
Matériel informatique et logiciels	1 617 446	1 360 274	257 172	218 901
Immobilisations en cours	1 107 658	—	1 107 658	1 697 335
	103 851 780 \$	81 403 030 \$	22 448 750 \$	22 176 819 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

6. REVENUS ET CRÉDITS PARLEMENTAIRES REPORTÉS

Les revenus reportés représentent les montants reçus provenant des guichets de la Société pour des programmes qui n'ont pas été présentés et d'autres montants reçus en avance des services rendus. Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets en cours ou reçus d'avance. Les revenus et les crédits parlementaires reportés se détaillent comme suit :

	2006	2005
Ventes par anticipation - programmation	5 712 933 \$	5 251 441 \$
Revenus provenant des services commerciaux et autres	953 715	741 642
Crédits reçus d'avance pour le prochain exercice	5 547 166	5 204 000
Crédits inutilisés reçus pour la remise à neuf des édifices	638 029	1 140 338
Crédits inutilisés reçus à des fins particulières	257 607	702 115
Solde à la fin de l'exercice	13 109 450 \$	13 039 536 \$

7. FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS REPORTÉ

Le financement des immobilisations reporté représente la tranche non amortie de la portion des crédits parlementaires utilisée pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables.

Les variations du solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	22 176 819 \$	21 467 281 \$
Crédits parlementaires utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles amortissables	3 654 843	3 523 962
Amortissement	(3 382 912)	(2 814 424)
Solde à la fin de l'exercice	22 448 750 \$	22 176 819 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Régime de retraite

La Société et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de l'employé à la retraite. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations faites au Régime de retraite de la fonction publique pendant l'exercice se ventilent comme suit :

	2006	2005
Société	1 747 033 \$	1 704 717 \$
Employés	764 252	705 981

b) Indemnités de départ

La Société paie à ses employés des indemnités de départ fondées sur le nombre d'années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. À la date du bilan, les renseignements utiles à l'égard de ce régime étaient les suivants :

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	2 535 902 \$	2 332 208 \$
Coût de l'exercice	273 151	346 450
Indemnités payées au cours de l'exercice	(200 138)	(142 756)
Solde à la fin de l'exercice	2 608 915 \$	2 535 902 \$
Tranche à court terme (comprise dans les crédateurs et charges à payer)	851 672 \$	711 733 \$
Tranche à long terme	1 757 243	1 824 169
	2 608 915 \$	2 535 902 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

9. FONDATION DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

La Fondation du Centre national des Arts (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en juillet 2000 et elle a reçu son statut d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en août 2000. Il s'agit d'une entité juridique distincte de la Société et les fonds amassés sont utilisés au bénéfice de la Société, tel que décidé par la Fondation et la Société.

La Fondation recueille des fonds provenant de particuliers, de fondations et de sociétés pour soutenir les programmes du Centre national des Arts. Les membres du Conseil d'administration de la Fondation sont élus par ses membres avec droit de vote, qui sont les membres actuels du Conseil d'administration de la Société. Les états financiers de la Fondation ont été vérifiés et n'ont pas été consolidés dans ceux de la Société. Toutes les dépenses directes liées à l'exploitation de la Fondation au 31 août 2006, au montant de 2 944 311 \$ (2 877 825 \$ en 2005), sauf les frais juridiques, de vérification, de cartes de crédit et d'assurance, sont présentées dans l'état des résultats et de l'avoir de la Société sous la rubrique « Collectes de fonds et activités de développement ». Les fonds distribués à la Société par la Fondation sont comptabilisés comme revenu sous la rubrique « Distribution de la Fondation du Centre national des Arts » dans l'état des résultats et de l'avoir de la Société. Les états financiers vérifiés de la Fondation sont disponibles sur demande.

La situation financière de la Fondation au 31 août 2006 et les résultats d'exploitation de l'exercice terminé à cette date s'établissent comme suit :

Situation financière	2006	2005
Actif	2 202 602 \$	2 442 918 \$
Passif	797 654	779 145
Actif net *	1 404 948 \$	1 663 773 \$

* L'actif net de la Fondation doit être affecté au seul bénéfice de la Société. Un montant de 1 404 753 \$ (1 636 179 \$ en 2005) de l'actif net de la Fondation est assujetti à des restrictions imposées par les donateurs, dont un montant de 1 046 341 \$ (987 006 \$ en 2005) qui représente des fonds de dotation dont le capital original doit être maintenu à perpétuité. Les revenus connexes de placement serviront au profit de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

Résultats d'exploitation	2006	2005
Revenus	5 783 102 \$	6 470 033 \$
Dépenses	43 652	31 159
Distributions à la Société du Centre national des Arts **	5 998 275	6 195 764
Excédent (insuffisance) des revenus sur les distributions et les dépenses	(258 825) \$	243 110 \$

** La distribution à la Société par la Fondation s'est faite en conformité avec les conditions imposées par le Conseil d'administration de la Fondation et a appuyé la programmation liée à la jeunesse et à l'éducation, les services de la Musique, du Théâtre anglais, du Théâtre français, de la Danse, et autres initiatives de la Société au Centre et ailleurs au Canada.

10. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

	2006	2005
Budget principal des dépenses d'exploitation et en immobilisations	32 081 917 \$	31 383 250 \$
Budget supplémentaire des dépenses	1 323 100	2 171 633
Crédits parlementaires approuvés	33 405 017	33 554 883
Portion du montant utilisée pour des projets particuliers	946 816	75 718
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables	(3 654 843)	(3 523 962)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	3 382 912	2 814 424
Crédits parlementaires	34 079 902 \$	32 921 063 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Pendant l'exercice, la Société a engagé des dépenses totalisant 1 822 974 \$ (1 719 319 \$ en 2005) et enregistré des revenus commerciaux et de programmation d'une valeur de 1 790 912 \$ (1 690 659 \$ en 2005) avec des entités apparentées. Au 31 août, la Société enregistrait un montant de 378 456 \$ (405 037 \$ en 2005) aux débiteurs et de 134 692 \$ (73 407 \$ en 2005) aux créditeurs auprès d'apparentés.

12. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités de la Société, diverses revendications et poursuites ont été intentées contre elle. Selon la direction, le résultat de ces actions n'est pas susceptible d'entraîner un montant significatif. Dans l'éventualité où la direction déterminerait que de telles pertes sont probables, et que leur coût peut être estimé, elles seraient imputées aux résultats. La Société a l'intention de défendre vigoureusement ces réclamations et litiges en cours et détient une assurance responsabilité civile et des assurances IARD afin de protéger ses actifs.

13. ENGAGEMENTS

Au 31 août 2006, il restait environ 926 000 \$ (138 000 \$ en 2005) à payer selon les ententes visant l'entretien de matériel et les baux. Les versements futurs minimaux s'établissent comme suit :

2006 – 2007	524 000 \$
2007 – 2008	174 000
2008 – 2009	99 000
2009 – 2010	70 000
2010 – 2011	59 000

NOTES AFFÉRENTES AUX *états financiers*

31 août 2006

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société se composent de l'encaisse, des débiteurs, des placements, des créditeurs et des charges à payer. La direction est d'avis que la Société ne s'expose pas à des risques substantiels liés aux intérêts, aux devises ou au crédit résultant de ces instruments financiers. À moins qu'il en soit communiqué autrement dans les présents états financiers, la direction estime que la valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur marchande.

La Société a accès à une marge de crédit de 3 000 000 \$, assortie d'un taux d'intérêt quotidien variable au taux préférentiel de la banque. La Société emploie périodiquement la marge de crédit pour gérer les flux de trésorerie quotidiens selon ses besoins.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2005 ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 2 novembre 2006, le Conseil du Trésor du Canada a approuvé une somme importante qui servira à effectuer des travaux de remise à neuf et de réparation des installations existantes du Centre national des Arts, travaux qui sont requis sur le plan de la santé et de la sécurité. Sous réserve de l'approbation du Parlement, le remplacement de certains systèmes et éléments de structure commencera en 2007.

TABLEAU 1

Tableau des revenus et dépenses Services commerciaux

pour l'exercice terminé le 31 août

2006			
	\$	\$	\$
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	5 718 458	6 009 725	(291 267)
Garage	3 589 753	707 753	2 882 000
Location des salles	1 920 683	1 232 275	688 408
	11 228 894	7 949 753	3 279 141

2005			
	\$	\$	\$
	Revenus	Dépenses	Net
Restaurants	6 327 806	6 470 322	(142 516)
Garage	3 687 481	718 155	2 969 326
Location des salles	2 179 256	1 396 120	783 136
	12 194 543	8 584 597	3 609 946

TABLEAU 2

Tableau des revenus et dépenses Programmation

pour l'exercice terminé le 31 août

	2006	2005
	\$	\$
Revenus		
Musique	4 081 528	4 061 065
Théâtre anglais	2 141 053	2 035 112
Danse	1 948 302	1 999 009
Théâtre français	764 262	601 424
Soutien à la programmation	417 856	457 229
Autre programmation	170 988	1 311 190
	9 523 989	10 465 029
Dépenses		
Musique	14 274 932	13 818 148
Théâtre anglais	3 781 332	3 789 766
Danse	2 834 181	2 879 537
Théâtre français	2 723 226	2 563 976
Soutien à la programmation	7 437 954	7 253 798
Autre programmation	1 559 065	4 751 171
	32 610 690	35 056 396
Excédent des dépenses sur les revenus	23 086 701	24 591 367

TABLEAU 3

*Tableau des dépenses
selon la catégorie*

pour l'exercice terminé le 31 août

	2006	2005
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	25 138 797	25 125 603
Frais artistiques	8 594 274	10 053 854
Frais de l'Orchestre du Centre national des Arts	6 445 506	6 176 341
Publicité	3 909 542	4 349 085
Amortissement	3 382 912	2 814 424
Services publics	2 132 024	2 045 685
Paievements aux municipalités	2 023 110	2 022 908
Coût des ventes	1 813 847	2 059 358
Entretien et réparations	1 599 557	1 483 924
Services à contrat	1 161 935	1 843 326
Apports reçus sous forme de biens et services	938 009	995 765
Promotion	855 248	882 009
Frais financiers	503 276	608 764
Production	488 260	549 515
Services professionnels	485 585	324 356
Déplacements du personnel	459 120	539 381
Frais de bureau	429 898	400 243
Fournitures	352 456	260 462
Loyers	310 564	271 917
Matériel	302 959	388 007
Télécommunications	213 296	224 207
Assurances	213 249	211 982
Frais du Conseil d'administration	150 939	146 198
Éducation et formation	138 707	180 951
Autres	33 827	176 311
	62 076 897	64 134 576

COMMENTAIRES ET ANALYSE *de la direction*

A P E R Ç U F I N A N C I E R

La Société du Centre national des Arts a enregistré en 2005-2006 un excédent de 49 319 \$ au chapitre des opérations et maintenait à la fin de l'exercice un excédent cumulé de 404 284 \$. Elle prévoit terminer l'année 2006-2007 avec un budget équilibré.

Le Centre national des Arts demeure déterminé à atteindre ses quatre grands objectifs stratégiques, qui sont les suivants :

- expansion et innovation artistiques;
- revalorisation du rôle national du CNA;
- engagement accru envers les jeunes et l'éducation;
- hausse des revenus d'exploitation du CNA.

Les revenus totaux, y compris les crédits parlementaires, ont diminué de 1 116 640 \$ par rapport à l'exercice 2004-2005, pour se situer à 62 126 216 \$. Les revenus d'exploitation, soit les revenus produits par le CNA même, ont décliné de 2 275 479 \$. Quant aux dépenses totales, elles ont chuté de 2 057 679 \$ pour se chiffrer à 62 076 897 \$. En général, lorsqu'elle a apporté des changements à la programmation, la Société a cherché à les adapter aux ressources disponibles et à protéger son avoir en vue d'utilisations futures, au besoin.

F A I T S S A I L L A N T S D E S É T A T S F I N A N C I E R S

Programmation

Les revenus de la programmation proviennent en grande partie de la vente de billets. Dans l'ensemble, les ventes globales de billets individuels de toutes sources ont baissé de 131 165 \$ et les ventes d'abonnements ont reculé de 143 152 \$ par rapport à celles de la saison 2004-2005. Toutefois, si l'on exclut les 366 588 \$ tirés de la vente de billets pour la Scène albertaine en 2004-2005, les revenus de la vente de billets individuels ont en fait augmenté.

Au chapitre de la musique, les dépenses ont augmenté de 456 784 \$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des initiatives menées par le Service de l'éducation musicale et des concerts de la série Pops. La hausse des dépenses engagées

COMMENTAIRES ET ANALYSE

de la direction

par le Service de l'éducation musicale résulte surtout de deux nouveaux projets : le MusicFest, événement que le CNA accueille désormais une année sur deux, et le Programme des musiciens ambassadeurs.

En 2005-2006, dernière saison que Marti Maraden a passée au CNA à titre de directrice artistique, les dépenses du Théâtre anglais ont diminué de 8 434 \$ par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui concerne le Théâtre français, les coûts ont monté de 159 250 \$, principalement en raison du *Festival Zones Théâtrales*, événement bisannuel, et de l'absence de programmation spéciale pour remplacer les fantasmagories technologiques *Dors Mon Petit Enfant* et *Les Aveugles* en 2004-2005.

Les dépenses relatives à la Danse ont diminué de 45 356 \$. Cette baisse tient surtout au fait que la programmation hors série a mis à l'affiche uniquement *Casse-Noisette*, alors qu'un programme additionnel du Tanztheater Wuppertal de Pina Bausch avait été donné à l'exercice précédent. Le Festival bisannuel Danse Canada s'est également tenu cette année.

Les autres coûts liés à la programmation ont diminué de 3 192 106 \$, surtout en raison de la tenue de la Scène albertaine, l'année précédente.

Fondation du Centre national des Arts

Le Conseil d'administration de la Fondation du Centre national des Arts a injecté 5 998 275 \$ (6 195 764 \$ en 2004-2005) dans des programmes précis du CNA. La Fondation du Centre national des Arts représente un élément clé de l'un des grands objectifs stratégiques que s'est fixés le CNA, soit d'augmenter ses revenus d'exploitation. En 2005-2006, la Fondation a dégagé des revenus nets de 5 739 450 \$ (6 438 874 \$ en 2004-2005). Après cette distribution de fonds, elle conserve un solde cumulé de 1 404 948 \$ (1 663 773 \$ en 2004-2005).

Services commerciaux

Les revenus commerciaux proviennent des Services de restauration, du Service de stationnement et de la location des salles. Les revenus des deux premiers services varient en fonction de la programmation et de l'assistance. Les revenus de la location varient en fonction des productions présentées en tournée et de la disponibilité de la salle Southam aux dates qui conviennent aux troupes concernées. En 2005-2006, le nombre de places

COMMENTAIRES ET ANALYSE

de la direction

vendues a baissé par rapport à l'exercice précédent et les activités commerciales offertes ont attiré moins de spectateurs. Le revenu net du restaurant, du service de traiteur et des bars a diminué de 148 751 \$ en raison de la réduction des ventes. Le revenu net du Service de stationnement a régressé de 87 326 \$, surtout à cause des recettes moins importantes réalisées en soirée. Le revenu net dégagé de la location des salles a quant à lui décliné de 94 728 \$.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour dépenses d'exploitation ne comprennent pas les fonds investis dans les immobilisations corporelles du CNA. L'augmentation des crédits parlementaires accordés au titre des activités d'exploitation comprend des sommes ponctuelles, telles que les rajustements rétroactifs pour les augmentations salariales, des sommes servant à des fins particulières et les montants reportés destinés aux réparations d'immobilisations et au projet Hexagone. À noter que le financement ponctuel de la Scène albertaine et d'Artsvivants.ca a pris fin.

Exploitation des édifices

Les dépenses liées à l'exploitation des édifices ont augmenté de 1 132 409 \$. Les coûts d'amortissement ont également bondi, mais ils sont compensés par un amortissement accru du financement des immobilisations reporté. Les frais d'entretien ont augmenté en raison de l'âge de l'équipement et de la nécessité de procéder aux réparations en temps opportun. Finalement, les dépenses relatives aux services publics ont monté, principalement pour le chauffage et la climatisation des installations du Centre, ce qui est attribuable en grande partie à l'augmentation des tarifs appliqués par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (25 p. 100 pour le chauffage et 23 p. 100 pour la climatisation), en vigueur depuis le 1^{er} avril 2006.

Administration et technologie de l'information

Les Services administratifs et de technologie de l'information de la Société offrent des services financiers et juridiques ainsi que des services de secrétariat de direction, de gestion, de communication, de gestion des risques, d'achat, de ressources humaines et de technologie de l'information à l'ensemble de l'institution. Les frais combinés liés à ces services ont diminué de 176 024 \$.

Projets d'immobilisations

Les projets importants menés au cours de l'exercice ont porté sur la réparation du système de ventilation, le remplacement des pompes à incendie, la réparation de dalles

COMMENTAIRES ET ANALYSE

de la direction

de béton et de l'escalier extérieur, le remplacement des valves de décompression et le début du remplacement du tapis rouge. Au total, 3,7 millions de dollars, dont une grande partie provient de crédits spéciaux versés par le Conseil du Trésor, ont été alloués cette année à des projets d'immobilisations.

P E R S P E C T I V E S

La popularité des programmes nationaux d'éducation, de tournée et de rayonnement du Centre national des Arts, tels que les festivals bisannuels « Scènes », ne cesse de s'accroître. La Société poursuivra ses objectifs en matière d'expansion, d'excellence et de pertinence artistiques sur la scène nationale dans le milieu des arts de la scène, dans les limites des ressources dont elle dispose. Le Centre national des Arts prévoit encore terminer le prochain exercice avec un budget équilibré. Sur le plan artistique, il entend effectuer au Québec une tournée comprenant des programmes éducatifs étoffés, et organiser la Scène Québec, un festival réunissant 700 artistes québécois de toutes les disciplines qui se produiront dans la région de la capitale nationale. En ce qui concerne la planification de la relève et le maintien des opérations, la Société a recruté un nouveau directeur artistique du Théâtre anglais, Peter Hinton, qui entrera en fonction pour la saison 2006-2007. Par ailleurs, au Théâtre français, Wajdi Mouawad a été choisi pour remplacer Denis Marleau au poste de directeur artistique à compter de septembre 2007.

R I S Q U E S

Les prochaines années réservent divers défis au Centre national des Arts, qui devra faire face à une augmentation des coûts, en particulier ceux des régimes d'avantages sociaux des employés et des services publics, en plus de négocier de nouvelles conventions collectives avec les employés des Services de restauration.

Les installations du Centre sont en exploitation continue depuis 37 ans, dans un milieu urbain dense entouré de ponts, de routes et d'un canal. Pour régler un problème croissant lié aux infrastructures, les gestionnaires des finances, de l'exploitation des édifices et de la gestion des risques ont produit à l'intention du Conseil du Trésor un plan décrivant en détail la façon de remédier aux préoccupations les plus pressantes de la Société en matière de santé et de sécurité. Le Conseil du Trésor a approuvé ce plan le 2 novembre 2006, et la Société attend les approbations nécessaires du Parlement pour entreprendre les travaux.